

ACTEUR PREVENTION SECOURS – Secteur de l'aide et du soin à domicile



Public concerné

Tout agent du secteur de l'aide et du soin à domicile

Prérequis

Etre à jour de la visite médicale

Intervenant

Formateur certifié par l'INRS

Objectifs

- Contribuer à la suppression ou la réduction des risques professionnels
- Développer un comportement adapté en cas de dysfonctionnement, d'incident ou d'accident sur son lieu de travail



Programme de la formation

Durée

3 jours (21 h) en présentiel non consécutifs

Date

Nous contacter

Lieu

Intra ou Inter

Nombre de participants

Session ouverte à partir de 6 participants
Groupe limité à 12 participants

Tarif individuel

645 euros

Tarif de groupe

Nous contacter

Contact

NATHALIE MARTINI

04 13 42 75 11/n.martini@ifsilablancarde.com

Module 1

- Être acteur de la prévention des risques professionnels liés à son métier et se situer en tant qu'APS dans la structure :
 - ✓ Se situer comme acteur de prévention pour soi, pour la structure
 - ✓ Identifier les risques de son secteur d'activité, de son métier, pour agir en prévention

Module 2

- Observer et analyser une situation de travail pour identifier ce qui peut nuire à la santé et participer à la maîtrise des risques dans sa structure :
 - ✓ Observer et analyser une situation de travail
 - ✓ Proposer des améliorations de la situation de travail
 - ✓ Remonter l'information aux personnes concernées

Module 3

- Accompagner la mobilité de la personne aidée, en prenant soin de l'autre et de soi :
 - ✓ Construire un accompagnement à la mobilité adapté à la situation variable de la personne aidée

Module 4

- Intervenir face à une situation d'accident :
 - ✓ Situer le cadre juridique de son intervention
 - ✓ Les conduites à tenir face à une situation d'accident :
 - Protéger
 - Examiner
 - Faire alerter ou Alerter
 - Secourir

Modalités pédagogiques

- Apports théoriques
- Mises en situation réelles ou simulées
- Livret « aide-mémoire du SST »

Modalités d'évaluations

- Evaluation initiale afin de mesurer le niveau de connaissances
- Evaluation des connaissances et/ou compétences acquises en fin de formation
- Evaluation de satisfaction des participants
- Certificat « Acteur Prévention Secours secteur de l'Aide et du Soins à Domicile »

Accessibilité

Un référent handicap est à votre disposition afin de faciliter l'intégration des personnes en situation de handicap, contactez-nous.



La certification que l'IFPC a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
Actions de formation
Actions permettant de valider des acquis de l'expérience